

# Temps et aménagement du temps de travail dans l'industrie de la Plasturgie

FORMATION JURIDIQUE & CONVENTION COLLECTIVE

## INFORMATIONS PRATIQUES

**RÉF :** FORC\_\_Temps\_&\_Aménage

**DURÉE :** 1 jour

### LIEUX ET DATES

**PARIS** 1er octobre

**TARIF :** 435 € HT

Organisation possible en INTRA

## PLUS D'INFORMATIONS

### ANIMATION

Experts VIA industries

### PUBLIC


RRH, assistants RH, DAF, comptables, dirigeants de PME-PMI

### NOMBRE DE STAGIAIRES

5 minimum - 13 maximum

### MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation d'entrée sortie de formation

 Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap

Cette formation a pour but de mieux appréhender le cadre juridique, complexe, de la durée du travail pour permettre aux stagiaires d'avoir une vision globale des mécanismes existants et ainsi d'adapter au mieux leur organisation dans le respect des contraintes réglementaires.

## PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail

## OBJECTIFS

**Maîtriser les dispositifs légaux et réglementaires sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans le cadre de la Convention Collective de la Plasturgie**

- Appréhender les mécanismes d'organisation du temps de travail les plus courants en production
- Connaître les modalités de mise en place de ces aménagements
- Vérifier la conformité des pratiques de l'entreprise à la réglementation

## PROGRAMME

**Cadre juridique de la durée du travail :** Durée légale • Durées maximales et temps de repos • Travail des jours fériés et des dimanches

**Temps de travail effectif :** Définition • Temps de pause • Cas particuliers : Habillage/déshabillage, temps de trajet, astreinte

**Horaires de travail :** Horaire collectif • Horaires individualisés • Spécificités du travail en équipe dans la Plasturgie (2x8, 3x8, 2x12, 5x8) • Travail de nuit

**Gestion des heures supplémentaires :** Cadre de décompte • Contreparties • Contingent annuel et contrepartie obligatoire en repos

**Aménagement du temps de travail sur une durée supérieure à la semaine :** Mise en place par accord collectif • Mise en place par décision unilatérale • Zoom sur le cycle de travail et l'annualisation avec octroi de jours de repos

**Forfait annuel en jours sur l'année :** Cadre juridique et accord de branche • Modalités pratiques

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance de théorie et pratique, remise d'un support pédagogique

## LES +

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques | Formation dédiée aux entreprises de la Plasturgie | Des échanges de bonnes pratiques entre professionnels

## CONTACT

**NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE / GRAND-EST**

Julien Mottin - 06 82 93 88 00 -

[j.mottin@via-industries.fr](mailto:j.mottin@via-industries.fr)

**VIA Industries**, Organisme de formation agréé, déclaration d'activité enregistrée n°11922138892